

Retour sur les formations à l'Université Toulouse Capitole pour les « juristes de copropriété » dont le programme a été construit avec l'ANGC.

L'occasion de rencontrer la nouvelle promotion des étudiants de la licence et de retrouver des visages familiers parmi les étudiants du Master 2, Droit des affaires parcours type Juriste de Copropriété.

Certains seront avocats, notaires, géomètres-Experts, beaucoup seront des gestionnaires prometteurs après avoir été assistants pendant l'alternance.

En tant qu'intervenant professionnel lors de ces deux journées, j'ai apprécié la qualité de la participation des étudiants sur les cas pratiques concernant :

- le recouvrement de charges;
- les clauses « susceptibles » d'être réputées non écrites;
- l'atteinte à la destination de l'immeuble liée à la location « Airbnb »...

Je tiens à féliciter chaleureusement les responsables pédagogiques, Anne-Laure Thomat-Raynaud, Maître de conférences et Geoffrey WION-FLORENS, ainsi que Clara Teixeira pour leur précieux encadrement des élèves et leurs relations avec les alternants.

Rendez-vous donné les 2 et 3 avril prochains au Salon de la Copropriété de Toulouse !